

SAINT-ÉTIENNE SANTÉ

Le syndicat CFDT Santé dénonce un malaise social au sein de l'ACARS

L'Association communautaire d'action et de recherches sociales (ACARS), basée à Saint-Étienne, est pointée du doigt pour son management interne.

Reconnue pour son travail remarquable auprès des familles en difficulté, l'Association se trouve aujourd'hui au centre d'un conflit social, initié par des ex-employés.

Une plainte déposée pour harcèlement

« Nous avons déjà été alertés il y a un an par une salariée qui, après un burn-out, s'est retrouvée en face d'une rupture de contrat travail. Depuis, six autres personnes, parties ou exclues de l'établissement, sont venues vers nous. Ce sont six cas repérés mais des départs ont déjà été effectués depuis quelque temps au sein des services de l'association. Tout ça n'est pas un hasard », expli-



■ De gauche à droite : Chantal Pitiot, Anne Simon et Monique Rivory, représentant la CFDT.
Photo Claude ESSERTEL

que Anne Simon, en charge du juridique au sein du syndicat CFDT Santé Sociaux. « Ces six personnes nous ont sollicités pour dénoncer les pratiques de management au sein de cette structure et pour les accom-

pagner dans leurs démarches », souligne Chantal Pitiot, secrétaire général de la CFDT Loire, lors d'une conférence de presse organisée en présence des salariés concernés. Sous le couvert de l'anony-

mat, ces derniers parlent « de harcèlements répétés pour pousser, d'une manière ou d'une autre, les gens vers la sortie ». Rappelons que l'association regroupe 70 salariés au sein de dix services regroupés sur

J.P.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Adecco et la Région s'engagent pour l'emploi et la formation

Stéphanie Pernod-Beaudon, vice-présidente en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage, et Christophe Catoir, Pdg du groupe Adecco, ont signé, mardi, une convention d'objectifs qui doit permettre à 450 demandeurs d'emploi de bénéficier d'une formation.

Orientée vers des métiers qui peinent à recruter, celle-ci débouchera sur un contrat professionnel, d'alternance, d'apprentissage ou sur un CDI intérimaire, et ce en 2018. « En matière d'emploi et de formation, nous sommes convaincus que les partenariats publics-privés sont des clés. Mutualiser les ressources, coordonner besoins des entreprises en matière de métiers pénitentiaires et programmes de montée en compétences des candidats permet d'aller plus loin. Surtout lorsque l'économie est en phase de reprise », a souligné Christophe Catoir, président France The Adecco Group. La Région prévoit d'engager 500 000 euros, soit 10 à 15 % du coût de ces formations.

SAINT-ÉTIENNE

Débat autour de la pensée politique de Jean Jaurès

Les Amis de l'Humanité de la Loire organisent, ce jeudi, une soirée débat à 18 h 15 à la bourse du travail de Saint-Étienne. Elle concerne le manuscrit de 1908, écrit par Jean Jaurès.

En 2016, Roland Foissac, ancien vice-président du conseil départemental du Tarn, publie ce texte considéré comme « un document majeur de la pensée politique de Jean Jaurès ».

À l'heure où nombreux voudraient « réinventer une gauche fidèle à ses racines », Roland Foissac et Marie-Pierre Vieu, députée européenne communiste, animeront ce débat. Il est organisé en partenariat avec l'Union départementale CGT et l'institut CGT d'histoire sociale de la Loire.

RÉGION

2 400

C'est le nombre de places pour les réfugiés en Auvergne-Rhône-Alpes, opérationnelles d'ici fin 2018.

Avec, pour objectif, d'intégrer durablement des réfugiés par le logement, l'emploi ou encore l'apprentissage professionnel, le gouvernement a créé des places dédiées.

Le préfet de la région, Stéphane Bouillon, qui en a fait l'annonce, mardi à Lyon, travaille actuellement à leur répartition sur les douze départements. « Il faut voir où sont les possibilités d'action et de formation également. Nous sommes en lien avec l'Afpa qui, dans l'Ain par exemple, propose, à proximité ou à l'intérieur de ses centres de formations, des hébergements susceptibles de convenir pour des hommes isolés », détaille Stéphane Bouillon.

Les appels d'offres ont été lancés. Il reste aux associations et organismes à livrer leurs propositions.

Une fois leur titre de séjour délivré pour dix ans, les réfugiés peuvent, en effet, à s'insérer et à trouver logement et travail. La mesure avait été annoncée en juillet 2017 par le Premier ministre, Édouard Philippe, lors de la présentation du plan gouvernemental pour les migrants qui prévoit, notamment, plus de 12 000 places d'hébergement pour les demandeurs d'asile et les réfugiés d'ici 2019.